

Il ne faut pas jouer au malin avec l'école... Encore!

Faits et points saillants

Nombre de plaintes à l'Ombudsman : 14, à partir de mai 2008

Lancement de l'enquête : Septembre 2008

Cambrian College

Fondation : 1967 – **Devise :** « Responsabilité et Excellence »

Financement public : 2005-2006 : 45 millions \$; 2006-2007 : 48 millions \$; 2007-2008 : 55 millions \$

Financement du programme de gestion de l'information sur la santé (GIS : 330 000 \$ (2005-2008)

Lancement du programme de GIS : Septembre 2005

Nombre de diplômés en GIS : 2007 – 8; 2008 – 11; 2009 – 18; 2010 – 21 (estimation)

Droits de scolarité : 5 600 \$ pour quatre semestres plus stage de deux mois, plus coût des manuels scolaires.

Remarque : Cambrian College a offert aux diplômés la possibilité de suivre à distance le cours de préparation à l'examen de l'Association canadienne interprofessionnelle des dossiers de santé (ACIDS), dont les droits d'inscription étaient de 1 700 \$, plus les manuels – Cambrian remboursant ces droits sur preuve de réussite à l'examen.

Droits de scolarité pour les autres programmes collégiaux de GIS en Ontario **(tous reconnus par l'ACIDS)**

- St. Lawrence College : 3 000 \$ (trois semestres plus stage)
- George Brown : 5 500 \$ (quatre semestres plus stage)
- Sir Sandford Fleming : 6 000 \$ (quatre semestres plus stage)

Principales conclusions de *Il ne faut pas jouer au malin avec l'école... Encore!*

- La coordonnatrice du programme de Cambrian n'a jamais été certifiée par l'ACIDS, alors que c'est l'une des exigences de la reconnaissance par l'ACIDS.
- En 2005 et 2006, Cambrian a promu son programme comme « fondé sur les exigences établies par l'ACIDS », mais a omis de mentionner que le programme n'était pas reconnu par l'ACIDS et que ses diplômés ne pourraient pas se présenter à l'examen national de certification de l'ACIDS. (Cette référence a été enlevée en août 2008).
- Le 5 août 2009 encore, sa brochure disait que les étudiants « seraient préparés à des carrières partout au Canada... y compris dans les hôpitaux » – alors que son programme n'était pas reconnu par l'ACIDS.
- Cambrian n'a présenté sa demande de reconnaissance à l'ACIDS que 18 mois après l'admission des premiers étudiants à son programme.
- Quand les étudiants ont posé des questions, Cambrian les a assurés à plusieurs reprises qu'il cherchait à obtenir la reconnaissance du programme par l'ACIDS et qu'ils ne devraient pas s'inquiéter car cela « se ferait ».

- Après l'échec de sa deuxième tentative de reconnaissance par l'ACIDS, Cambrian a déclaré que la reconnaissance était une option de valeur ajoutée qu'il n'avait jamais promise en tant qu'élément de son programme.
- Le Ministère a considéré que la surveillance de la qualité des programmes collégiaux ne relevait pas de sa responsabilité.

Programme de gestion de l'information sur la santé (GIS) de Cambrian - Dates clés

25 mars 2004 : Le programme de gestion des dossiers et de la technologie de l'information est suspendu en raison d'un manque d'intérêt. La coordonnatrice commence à travailler à une proposition de programme de GIS.

14 octobre 2004 : Une table ronde a lieu pour discuter le développement du programme de GIS. L'importance de la reconnaissance du programme par l'ACIDS est soulignée comme étant le seul moyen de permettre aux étudiants d'obtenir des postes de codeurs en milieu hospitalier.

3 novembre 2004 : Le comité exécutif de Cambrian approuve le programme de GIS, dont le commencement est prévu pour septembre 2006. La coordonnatrice dit qu'il répondra aux normes de l'ACIDS.

24 novembre 2004 : Le conseil d'administration de Cambrian approuve le programme de GIS, commençant en septembre 2005, l'étape suivante étant de faire une demande de reconnaissance auprès de l'ACIDS.

28 février 2005 : Le Service de validation des titres de compétence approuve le programme.

8 juin 2005 : Le Ministère approuve le financement du programme. La demande de financement dit : « Une demande de reconnaissance sera présentée à l'ACIDS. »

29 juin 2005 : L'ACIDS remet une ébauche de manuel de demande à Cambrian. Elle l'avertit d'une majoration de 50 % des frais à payer si la demande n'est pas faite six mois avant l'entrée des premiers étudiants au programme.

Septembre 2005 : Cambrian lance son programme; 15 étudiants y sont inscrits.

Septembre 2006 : Une année après le début du programme, Cambrian envoie finalement un acompte pour sa première demande de reconnaissance. L'ACIDS lui fait parvenir une version révisée de son manuel.

15 mars 2007 : Cambrian soumet sa première demande à l'ACIDS.

Juin 2007 : Les 11 premiers diplômés en GIS sortent de Cambrian.

5 juillet 2007 : L'ACIDS rejette la première demande.

19 octobre 2007 : Cambrian présente ses excuses aux diplômés et aux étudiants en GIS et dit qu'il « travaille activement » à la reconnaissance du programme. Cambrian offre de payer tout perfectionnement requis si sa seconde demande n'est pas approuvée.

Février 2008 : Cambrian représente sa demande à l'ACIDS.

9 mai 2008 : L'ACIDS rejette de nouveau la demande, disant que le programme de Cambrian ne répond pas à plus de la moitié de ses « résultats d'apprentissage ». Les étudiants commencent à porter plainte à l'Ombudsman.